



Communiqué pour diffusion immédiate

Programme de développement des infrastructures

Octroi du contrat de construction pour l'usine de traitement des eaux usées

Saint-Philippe, le 26 octobre 2023 – Un nouveau pas est franchi dans la réalisation du programme de développement des infrastructures (PDI), mis sur pied en 2016. La Ville de Saint-Philippe vient de confirmer, à la séance extraordinaire du 16 octobre dernier, l'octroi du contrat du lot #2 pour la construction de l'usine de traitement des eaux usées. Cette nouvelle usine remplacera le système actuel de traitement des eaux usées par étangs aérés qui a atteint sa capacité de conception.

Construction de l'usine

Le contrat, de 36,2 M\$, est confié à l'entrepreneur *Tisseur inc.* pour la construction de la nouvelle usine de traitement des eaux usées, qui sera située au 1200 route Édouard-VII dans le secteur industriel. Les travaux incluent un nouveau bâtiment qui abritera les équipements spécialisés de traitement des eaux usées et des locaux administratifs, des bassins de béton extérieurs pour le traitement biologique des eaux et l'aménagement du site.

Ce contrat s'insère dans l'enveloppe budgétaire prévue au règlement d'emprunt 444-01 de 62,5 M\$ pour payer l'ensemble des travaux du PDI, incluant, entre autres, la construction de l'usine, le prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc et le pont.

« Investir dans les infrastructures municipales, c'est prendre en main l'avenir de Saint-Philippe. Le PDI permettra à la Ville de poursuivre son développement, accroître la richesse foncière et offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins de la communauté grandissante » affirme Martin Lelièvre, directeur général de la Ville de Saint-Philippe.

Durée des travaux

Le calendrier des travaux sera précisé prochainement, la construction est prévue pour une durée de 20 mois. Des info-travaux seront disponibles sur le site Web en fonction de l'avancement des travaux.

Financement du PDI

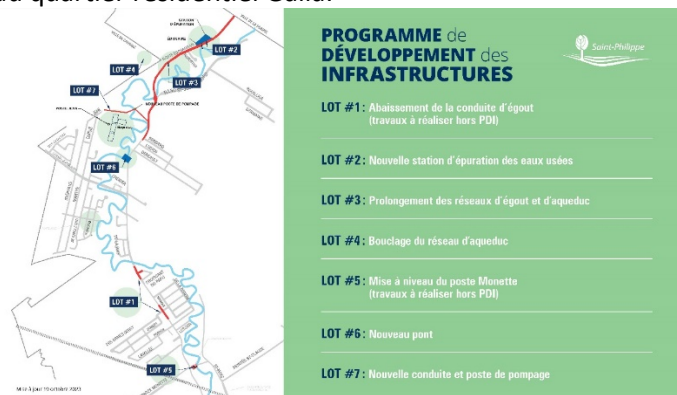
Le financement du PDI respecte le principe d'autofinancement, c'est-à-dire que le coût des travaux n'aura aucun impact sur la taxation.

La vente du terrain des étangs aérés et les revenus afférents, les subventions, les nouveaux revenus liés au développement résidentiel seront affectés au remboursement du règlement d'emprunt 444-01 lié au programme de développement des infrastructures.

Financement	Participation financière en M\$	Participation répartie en %
Gouvernement du Québec	3 200 000 \$	5%
Vente de terrain des étangs	24 000 000\$	38%
Nouveaux revenus de taxation liés au développement	35 300 000\$	57%
Totaux	62 500 000 \$	100%

Programme de développement des infrastructures en rappel

Le programme de développement des infrastructures municipales comprend, entre autres, la construction d’une nouvelle usine de traitement des eaux usées, le prolongement des réseaux d’égout et d’aqueduc, la construction et la modernisation des stations de pompage et la construction d’un nouveau pont reliant la route Édouard-VII au terrain des étangs aérés où sera construit un nouveau quartier résidentiel Galia.



Pour en savoir plus, consultez :

<https://ville.saintphilippe.quebec/programme-de-developpement-des-infrastructures/>

À propos

La Ville de Saint-Philippe, située dans la MRC de Roussillon au cœur de la Montérégie, a 275 ans d’histoire. Sillonnée par la rivière Saint-Jacques et bordée par les autoroutes 15 et 30, elle offre à la fois les avantages de la vie en campagne et la proximité des grands centres. Son territoire de 62 kilomètres carrés, dont 93 % se retrouvent en zone agricole, lui confère un caractère champêtre où l’urbanité côtoie la ruralité. Au cours des dernières années, la ville a connu une des plus fortes croissances démographiques de la région et sa population devrait atteindre les 13 000 citoyens d’ici 2031.

Pour en connaître davantage sur la ville de Saint-Philippe, visitez ville.saintphilippe.quebec.